

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 24 septembre 2007 à 20 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

**ORDRE DU JOUR**

1. Finances : Demandes d'escomptes sur subsides promis fermes - Décision
2. Rénovation des feux tricolores du carrefour dit « des 4 Pavés » - ratification
3. Plan Mercure 2007/2008 – Axe 2 – « Entretien de voiries » - Approbation
4. Arrêté ministériel octroyant une subvention à la Commune en vue du réaménagement du site SAE/LS257 dit « Malterie de l'Étoile » - Approbation de la convention
5. Travaux publics : Plan triennal 2007-2008-2009 – aménagement de la place P. Pastur – approbation du cahier spécial des charges
6. Ancrage communal : Approbation du programme communal d'actions en matière de logement 2007-2008 - Ratification
7. Agence de Développement Local : Création d'une régie ordinaire « Agence de Développement Local – Approbation des statuts, du bilan de départ et de l'inventaire
8. Règlement communal relatif à la circulation des animaux : Modification - Décision
9. Règlement de police sur les night-shops - Décision
10. Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal – Décision
11. Intercommunales wallonnes : Application du décret du 05 décembre 1996